du comité nationaliste de la Mayenne, a été remplacé sur la liste d'opposition par M. d'Elva.

Élections législatives de 1906

HAUTE-GARONNE. — Une élection partielle doit avoir lieu prochainement dans la 2e circonscription de Toulouse pour remplacer M. Serres, député et maire radical socialiste, récemment décédé.

La fédération radicale socialiste vient de choisir pour son candidat, à cette élection, M. Couderc, ancien secrétaire général de la mairie de Toulouse.

Le congrès socialiste a choisi M. Gabriel Ellen-Prevost, professeur au lycée de Cahors.

M. Couderc déclare aujourd'hui dans le journal la *Dépêche* qu'au second tour de scrutin il se désistera en faveur de son concurrent socialiste, si ce dernier est le candidat républicain le plus favorisé. Il exprime l'espoir que le candidat socialiste aura la loyauté de prendre pareil engagement dans l'intérêt de la République.

ISÈRE. — M. Dubief, ministre du commerce, a refusé d'accorder à M. Brizon, professeur à l'école professionnelle de Voiron (Isère), un congé qu'il sollicitait pour cause de maladie.

A la suite de cette décision, le comité électoral de M. Brizon, candidat du parti socialiste unifié contre M. Pichat, a fait afficher une virulente protestation.

Le comité électoral qui a rédigé cette protestation reproche à M. Dubief d'avoir voulu écarter par tous les moyens un militant qui par sa valeur et son activité, menace d'arracher à la réaction le siège occupé par M. Pichat. « La manifeste aussi, dit-il, c'est une nouvelle canaillerie à ajouter à toutes celles que nous connaissons. »

Ces personnes sont sans doute fonctionnaire socialiste montrent la beauté du régime blocard. Elles établissent très nettement que nos radicaux procèdent de la même façon, sinon plus scrupuleusement que les pires réactionnaires, lorsqu'il s'agit d'atteindre un adversaire et de combattre le socialisme.

Mais ils se trompent s'ils prétendent terrasser le citoyen Brizon et enrayer le mouvement socialiste dans l'Isère.

Notre camarade a accepté la candidature que le congrès de Voiron lui a offerte. Il restera candidat, quoi qu'il arrive et quoi qu'on fasse.

Conseils généraux

ARDENNES. — Dans le canton de Tourteron, M. Doremus, républicain de concentration, a été élu au ballottage contre M. de Beaufort, candidat réactionnaire, frère du conseiller réactionnaire décédé qu'il s'agissait de remplacer.

SEINE-INFÉRIEURE. — Un scrutin de ballottage a eu lieu hier pour l'élection d'un conseiller général du 2e canton du Havre, en remplacement de M. Bauzin, républicain décédé.

M. Marais, ancien maire, radical, a été élu par 1,151 voix contre 1,041 à M. Maillart, maire du Havre, progressiste.

NOUVELLES DU JOUR

Nous avons rendu compte du banquet de 50,000 couverts donné en l'honneur du président de la République, dans la galerie des Machines, et qui a clos la fête de la mutualité.

La sortie des milliers de mutualistes a été un spectacle des plus pittoresques. Les groupes se dispersaient dans tous les sens, en chantant avec à leur tête des drapeaux, des bannières et des pancartes. La *Marseillaise*, retentissait tout autour du Champ-de-Mars et le long des quais, vers les gares et vers les grands boulevards.

Un grand nombre de mutualistes sont allés admirer le « premier arbre de la mutualité », qui avait été planté avant le banquet, près de la tour Eiffel, du côté de l'avenue de Suffren. C'est un orme déjà grand, au tronc cravaté d'un large ruban tricolore. Le président de la République, en se rendant de l'estrade, d'où il avait admiré le défilé des sociétés, à la galerie des Machines, avait assisté à cette petite cérémonie.

« Cet arbre, avait-il dit, durera, j'espère, bien longtemps ; mais durât-il mille ans, la mutualité lui survivra encore, j'en ai la ferme conviction. »

On sait que M. Gérault-Richard, député socialiste, directeur de la *Petite République*, avait eu l'idée d'un autre banquet grandiose qui aurait été donné, en l'honneur de M. Loubet, par les maires de France.

M. Gérault-Richard publie dans son journal la lettre suivante qu'il a reçue de M. Paul Brousse, président du Conseil municipal de Paris :

« Mon cher Gérault,

Comme notre ami Turot a dû vous le dire, l'idée du banquet des maires souriait à tous les membres du bureau du Conseil municipal. Avant de passer à l'exécution et d'en fixer la date, je fus chargé de m'en entretenir avec le président de la République.

Prévenu du but précis de ma visite, celui-ci m'a fait répondre par M. Combarieu qu'il déclinait tout hommage ayant un caractère personnel.

Il allègue son désir d'écarter désormais les cérémonies qui ne sont pas indispensables s'aspire seulement à son retour dans la vie privée sans manifestation bruyante.

Dans ces conditions, il devient inutile de saisir le Conseil municipal. C'est dommage, car M. Loubet méritait bien de salut cordial de la France républicaine.

Mes amitiés.

P. BROUSSE. »

M. Gérault-Richard ajoute à cette lettre :

Nous remercions le bureau du Conseil municipal et son président, le citoyen Paul Brousse, d'avoir adopté l'idée que nous avions émise d'un banquet d'adieu que les représentants des communes de France eussent offert à M. Loubet, lors de son départ de la présidence de la République.

Les motifs que celui invoque pour se soustraire à cette manifestation de sympathie, s'inspirent de scrupules trop démocratiques pour que nous insistions.

Nous souhaitons que celui qui recueillera la succession de M. Loubet suive en tous points son exemple.

Le président de la République a reçu ce matin :

Le comte d'Ormesson, ministre de la République à Athènes ; les généraux Chomer, Dubois, Famin ; le contre-amiral Mancron, le contrôleur général Endres, MM. Gourbeil, gouverneur des colonies ; Jacquin, conseiller-maître à la Cour des comptes ; Privat-Deschanel, directeur général des manufactures de l'Etat ; Léon Lefeuvre, ingénieur en chef à la Compagnie du Nord ; Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur ; de Lacroix, directeur des *Journaux officiels* ; Régnault, préfet de la Charente-Inférieure ; Lallemand, préfet de la Lozère ; Jean d'Yvelet ;

M. Josseau, receveur des finances à Montélimar, qui a présenté les délégués mutualistes de cette ville, MM. A. Favre, Garçon, A. Dubourg, Louis Mazet, inspecteur de l'enseignement primaire ;

M. Cazalet, président de l'Union des sociétés de gymnastique de France, et MM. Laly, Wachmer, Pancol, Loutil, Louis Morel, Emile Frère, Paubaraud, Friz Zierer, Paul Christmann, Marot, Thiéffry, docteur Lachaud, député, Chambard-Henon, B. Cazalet, Manchet, Lannes, membres du comité de permanence de l'Union, et le sénateur d'Italie professeur Francesco Todaro.

M. Marguery, président de l'œuvre de la Bouchée de pain de Paris, qui était accompagné de MM. W. Ravel, président de l'association des Enfants de la Seine, et de MM. Coullaud, Roger, Moulard, Delarbre, Kowachiche, Hener, Paul Gaté, Dehaut, Lauger, Catelain aîné, Emile Hémard, Leconte, délégués de l'association.

Le roi Alphonse XIII a traversé la France hier pour se rendre à Berlin. A Saint-Pierre-des-Corps, il est descendu du train et a serré la main du préfet d'Indre-et-Loire, en l'assurant qu'il était heureux de le revoir. Il est remonté dans le train après avoir acheté quelques journaux illustrés.

Au Aubrais, où le train spécial est arrivé à midi vingt et une, une jeune fillette, nièce du général en chef Millet, a offert au roi d'Espagne un bouquet d'œillets rouges et de chrysanthèmes jaunes.

A une heure cinquante, le train arrivait à Juvisy, où l'attendaient le lieutenant-colonel Roibell, représentant le président de la République, l'infante Eulalie, tante du roi d'Espagne, la marquise de Arcos-Hermoso, l'ambassadeur d'Espagne, M. Mollard, directeur du protocole, et le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne.

Le roi d'Espagne est descendu du train et, après les présentations officielles, il a causé avec l'ambassadrice, marquise del Muni, et la marquise de Squilache, ainsi qu'avec les membres de la colonie espagnole. Il a exprimé la joie qu'il ressentait de se trouver en France.

Le baron Edouard de Rothschild avait envoyé au roi d'Espagne une grande corbeille d'orchidées aux couleurs espagnoles et une autre corbeille de fruits avec des rubans jaunes et rouges.

Le train est ensuite reparti par la ligne de Grande-Ceinture pour Noisy-le-Sec, où il est arrivé à 2 h. 35, et où l'attendaient un grand nombre de hautes personnalités de la colonie espagnole.

Le roi d'Espagne est passé à la gare de Châlons-sur-Marne à 5 h. 6.

Pendant l'arrêt, Alphonse XIII s'est prononcé sur le quai avec les personnages de sa suite.

Le train est reparti sans incident vers Bar-le-Duc.

M. Etienne, ministre de l'intérieur, et M. Bertaux, ministre de la guerre, ont présidé hier soir le banquet de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

A l'issue du banquet, M. Cazalet, président de l'Union, a remercié les deux membres du gouvernement d'avoir assisté à cette manifestation.

Des allocutions applaudies ont été prononcées ensuite par MM. Todaro, sénateur italien, Marot, président du comité d'organisation de la 31e fête fédérale ; Chambard-Henon, président de l'association de Lyon et du Rhône ; le docteur Lachaud, député, et Dron, maire de Tourcoing.

Puis M. Berteaux a pris la parole ; il s'est élevé contre le pessimisme qui nous fait considérer le pays comme amoindri. Il a affirmé que la France n'a pas perdu les trente-quatre années qui nous séparent de nos désastres, et après avoir fait allusion, à propos du sénateur Todaro, aux nouveaux liens d'amitié noués entre la France et l'Italie, il finit en disant que la plus grande garantie de paix est encore la force.

Après lui, M. Etienne a fait l'éloge des sociétés de gymnastique, qui préparent, a-t-il dit, les générations fortes et assouplies nécessaires à la sécurité du pays.

Les distinctions suivantes ont été enfin décernées :

Légion d'honneur. — Officier : M. Todaro ; chevaliers : MM. Marot et Chambard-Henon.

Officiers de l'instruction publique. — MM. Férry (Poitiers), Gelas (Paris), Laymarie (Bordeaux), Pietroux (Roubaix).

Officiers d'académie. — MM. Blondel (Cherbourg), Bretonneau (Château-Gontier), Cudelier (Epinal), Cudier (Reims), Dufour (Rive-de-Gier), Mazo (Alger), Poulot (Brienon), le docteur Schydet (Cette).

Mérite agricole. — Chevalier : M. Lancel (Bordeaux) ; Nicham Ilikar.

Officier : le docteur Converse (Saint-Etienne).

Médaille d'honneur du ministère de l'intérieur. — L'adjudant d'Orléans, de l'Ecole de guerre de Paris.

M. Dubief, ministre du commerce, a inauguré hier, à Prissé (Saône-et-Loire), dont il est maire, l'école de filles.

M. Boissy d'Anglas, sénateur de l'Ardèche, qui avait conseillé aux électeurs de la 1re circonscription de Privas de voter, lors de la dernière élection législative, soit pour le docteur Fombarlet, soit pour M. Tromparent, s'est démis de son mandat de conseiller général de Rochemaure, parce que ce canton a donné la majorité à M. Bourély, élu député le 22 octobre dernier.

A Caen, a eu lieu, hier, une conférence donnée par l'Union républicaine, sous la présidence de M. Charles Prevet, sénateur. MM. Tillaye, de Saint-Quentin, sénateurs, Henri Laniel, député, le maire, les adjoints et des conseillers municipaux y assistaient.

M. Clément, avocat, a déclaré que les progressistes ont deux conceptions principales : la suprématie du pouvoir civil et la liberté religieuse. Après un examen du projet des retraites ouvrières, M. Clément a parlé de la défense nationale et de la politique de M. Delcassé, qu'il approuve.

M. Prevet, sénateur, a parlé ensuite. Il a exprimé sa grande confiance dans l'avenir de la France.

Une agence annonçait comme possible la candidature de M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, aux élections législatives pour la circonscription de Saintes, actuellement représentée par M. Nicolle, républicain.

M. Beau nous autorise à démentir formellement ce bruit. Il s'embarquera le 11 de ce mois pour l'Indo-Chine et ne posera pas sa candidature aux élections législatives.

MM. Cruppi, député de la Haute-Garonne, Coulondre, député de Vaucluse, et Ch. Dumont, député du Jura, ont assisté hier à une réunion organisée au théâtre, à Château-Thierry, par l'Association républicaine. Après avoir refait, à l'aide de documents nouveaux, l'historique du procès du chevalier de La Barre, M. Cruppi, parlant sur la politique générale, a préconisé l'union des républicains.

MM. Dumont et Coulondre avaient pris pour thème, l'un le parti démocratique dans le passé et dans l'avenir, l'autre la consolidation des réformes républicaines.

On nous écrit de Nantes :

Les conseillers généraux membres du conseil départemental de l'instruction publique viennent d'adresser au préfet de la Loire-Inférieure une lettre par laquelle ils refusent désormais de siéger au conseil départemental. Cette lettre a été provoquée par une convocation du préfet dont l'ordre du jour portait notamment : « Opposition formée à l'ouverture d'une école privée de jeunes filles, à Rèze, par Mlle Veneste. »

Depuis longtemps déjà, — disent dans leur lettre les conseillers généraux, — il n'est guère de séance ou le conseil départemental ne soit appelé à délibérer sur des questions semblables.

On a trouvé un moyen commode de supprimer la liberté d'enseignement. Veut-on ouvrir une école ? L'autorité prétend que l'eau du puits n'est pas potable et elle fait opposition à l'ouverture.

Cette eau provient de la même nappe souterraine qui alimente tous les puits de la région ; la population de la ville et du bourg la boit impunément ; on la verse sans danger aux élèves de l'école publique, mais elle ne vaut plus rien dès qu'il s'agit de l'employer dans une école privée ; défense d'ouvrir l'école.

Maintes fois nous avons protesté, mais le conseil départemental, sans jamais tenir compte de nos observations, maintient invariablement l'interdiction. C'est un parti pris évident.

Nous ne voulons pas continuer à donner, par notre présence, un semblant d'impartialité, une apparence de légalité respectable à des décisions que nous jugeons arbitraires et iniques. Nous nous abstiendrons donc d'assister à la séance.

Le conseil pourra prendre, cette fois à l'unanimité, la décision connue d'avance dont nous lui laissons l'entière responsabilité.

Les professeurs du Collège de France se sont réunis hier, en assemblée générale, ainsi que nous l'avions annoncé. M. Emile Levasseur, administrateur du Collège, présidait la séance, qui ne s'est terminée qu'à quatre heures et demie.

L'assemblée a statué sur le maintien ou la transformation des deux chaires vacantes :

1° Chaire de langue et archéologie assyriennes, dont le dernier titulaire fut M. Jules Oppert, membre de l'Institut ;

2° Chaire de grammaire comparée, que M. Michel Bréal, membre de l'Institut, abandonne pour prendre sa retraite.

L'assemblée s'est prononcée en faveur du maintien des deux chaires.

Elle a ratifié, par 35 voix sur 36 votants, les propositions de la commission instituée pour régler les diverses questions relatives à la fondation Arconati-Visconti. En conséquence, M. Gabriel Monod, membre de l'Institut, président de la section historique à l'Ecole pratique des hautes études, est chargé, par l'assemblée des professeurs du cours complémentaire d'histoire générale et méthodes historiques, sous condition de la ratification ministérielle.

AU JOUR LE JOUR

Le retour de M. Paul Déroulède

On a vu hier que M. Déroulède avait été l'objet d'un chaleureux accueil de la part des milliers de Parisiens qui s'étaient portés à sa rencontre. Traquant la gare de Lyon, sa voiture était comme enlisée dans une multitude compacte. M. Déroulède y était monté avec ses amis Marcel Habert, Galli, Barillier et d'Hurcourt (et non Dubuc, comme on l'a dit par erreur). Dans la rue de Lyon, sur la place de la Bastille, dans les rues Saint-Antoine et de Rivoli, des rassemblements nombreux se ruaient sur les manifestants du cortège pour arriver jusqu'au landau.

M. Déroulède, qui reste debout tout le temps du parcours, s'écrie d'une voix forte : « Ne crions que : Vive la France ! Vive la République ! Vive la patrie ! »

Les jeunes gens massés autour de la voiture chantent à tour de rôle la *Marseillaise*, le *Chant du départ* et la *Gharge*, en imitant le clairon. Aux balcons, aux fenêtres, sur les marquises des magasins, des femmes rient, battent des mains, envoient des baisers et des fleurs. Sur l'impériale des omnibus, des voyageurs se lèvent et saluent, en souriant.

En arrivant au Palais-Royal, on trouve la place tellement couverte de foule qu'il faut renoncer à faire tourner la voiture à droite pour arriver au coin de la rue de Valois où se trouvent les bureaux de la ligue. Le cocher d'ailleurs a renoncé depuis longtemps à faire la moindre tentative de direction de ses chevaux épuisés et couverts d'écume et de sueur. Le torrent qui emporte le véhicule le long du jardin des Tuileries consent cependant à marquer un temps d'arrêt devant la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides.

Déroulède saute et crie : « Vive la bonne Lorraine ! Vive la patrie délivrée ! » En arrivant à la place de la Concorde, déjà noire de monde, une courte et vaine discussion s'engage à nouveau, au landau au on a été recueillis, pendant le trajet, MM. Maurice Barrès et Le Menuet, pour savoir si l'on s'arrêtera ou non devant la statue de Strasbourg. Quelques-uns, et même M. Déroulède, pensent qu'il sera plus pratique de continuer tout droit par la voie large, le long du ministère de la marine, et de saluer de loin.

Mais la foule en a décidé autrement. Elle porte le véhicule au pied de la statue et l'y dépose un instant. On entend très distinctement M. Déroulède s'écrier : « Vive l'Alsace-Lorraine française ! Vive la patrie, la patrie entière ! »

L'immense cide l'avenue des Champs-Elysées donne enfin un peu d'air au cortège, dont les masses se répartissent sur les bas-côtés, montant vers l'Arc-de-Triomphe.

La voiture s'arrête à cinq heures et demie avenue Victor-Hugo, devant la maison où le frère du président de la Ligue des patriotes, M. André Déroulède, occupe au premier étage un vaste appartement décoré pour la circonstance.

A huit heures, un dîner réunissait les anciens exilés, leurs parents et leurs amis.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 6 novembre. — Le régime de basses pressions avec pluies générales persiste dans l'ouest de l'Europe.

Ce matin la pression est inférieure à 745 mm. sur l'Angleterre et la mer du Nord ; elle est voisine de 750 mm. dans l'ouest de la France.

Le vent est faible ou modéré sur toutes nos côtes, il souffle du sud-ouest sur la Manche et en Bretagne, de l'est en Provence.

La mer est encore houleuse dans le golfe du Lion, agitée à Marseille.

Des pluies abondantes sont tombées dans toutes nos régions. On a recueilli 18 mm. d'eau à Clermont, 30 à Lyon, 21 à Perpignan, 19 à Nice, 8 à Paris, un orage a éclaté à Lyon.

La température a baissé fortement dans nos régions du sud ; elle était ce matin de — 3° à Moscou, + 3° à Toulouse, 5° à Lyon et à Paris, 19° à Naples.

On notait : — 1° au mont Aigoual, — 2° au puy de Dôme, — 11° au pic du Midi.

En France, un temps doux et pluvieux est probable.

A Paris, hier, température moyenne, 8°7.

A la tour Eiffel, maximum 7°8 le 5 novembre, à 2 h. 30 du soir ; minimum 4°9 le 6 novembre à 1 h. du matin.

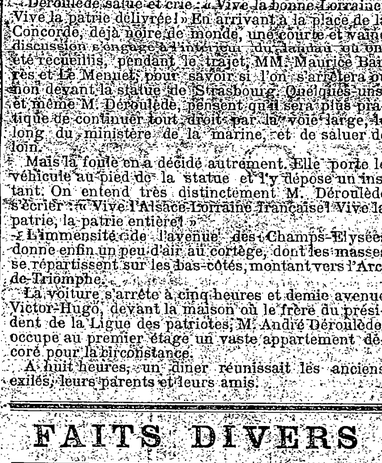

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

La pluie est tombée hier à 6 h. 50 du soir et s'est continuée jusqu'à ce matin 1 h. 15, fournissant des hauteurs d'eau généralement comprises entre 7 et 9 mm., avec un maximum de 10 à 11 mm. dans le sud de la région. Le ciel s'éclaircit dans la nuit et demeure nuageux ce matin. Les vents sont faibles du sud-ouest.

La température ne s'abaisse nulle part au-dessous de 4° et la moyenne d'hier, 9°, a été sur Saint-Jacques, supérieure faiblement à la normale.

La pression atmosphérique passe hier soir à 6 heures par un minimum de 746 mm. 2 ; elle se relève modérément cette nuit et atteint à midi 752 mm. 4.

TIRAGE FINANCIER. — Aujourd'hui a eu lieu un tirage d'obligations de la ville de Paris 1875.

Le numéro 368,994 est remboursé par 100,000 fr.

Le numéro 80,988 est remboursé par 50,000 fr.

Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 10,000 fr. : 458,790 — 306,669 — 448,570.

Les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 fr. : 197,577 — 277,296 — 465,300 — 326,627.

Les 25 numéros suivants sont remboursés chacun par 1,000 fr. : 327,646 — 381,654 — 454,989 — 204,148 — 487,215 — 311,066 — 41,615 — 384,301 — 307,207 — 92,584 — 411,716 — 198,303 — 292,659 — 332,919 — 483,676 — 498,268 — 483,662 — 475,112 — 128,678 — 209,403 — 408,558 — 435,593 — 411,331 — 217,188 — 66,543.

LES GARDIENS DES MUSÉES NATIONAUX. — M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, a reçu samedi une délégation de l'Association générale des gardiens des musées nationaux. Cette délégation, composée de MM. Champion, président ; Gautra, secrétaire général ; Hubert, trésorier ; Coget, Chevreau, Proust, Mercier, Liesse, représentant les différents musées, lui a exposé leurs doléances au sujet du mode d'avancement, mode qu'il trouve déplorable.

Ces gardiens ont demandé l'avancement périodique, au traitement de début de 1,800 francs pouvant s'élever jusqu'à 2,400 francs, et la mise à la retraite des ayants droit pour pouvoir faciliter l'avancement de ceux qui attendent, depuis dix ou quinze ans, une augmentation. Ils ont, en outre, demandé un guide professionnel pour faire leur éducation et renseigner efficacement le visiteur.

M. Dujardin-Beaumetz a écouté avec bienveillance ces revendications. Il a annoncé aux gardiens qu'un crédit de 25,750 francs était inscrit en supplément pour le budget de 1906 afin de pouvoir améliorer la situation de ces modestes agents. Enfin il a assuré nouveau les gardiens de musées de toute sa sollicitude. « Je ferai tous mes efforts, leur a-t-il dit, pour que, vous aussi, puissiez vous ressentir des mouvements du progrès. »

L'AFFAIRE GALLAY. — D'après une note qu'on nous communique, le compte rendu publié dans quelques journaux, au sujet de la confrontation de Gallay avec les représentants du Comptoir national d'escompte contient plusieurs inexactitudes. Nous nous bornerons à relever la différence signalée par Gallay sur ses détournements, différence qui est de 19,000 francs, au lieu de 130,000 francs, ainsi que l'attitude prêtée à l'un des directeurs du Comptoir à l'égard de Gallay. Ce directeur, en accueillant l'expression du repentir du coupable, n'a nullement fait des déclarations de nature à atténuer le principe des répressions nécessaires.

ARRESTATION DE MANIFESTANTS. — Hier soir, vers six heures, après le passage de M. Paul Déroulède, une bande de trois cents manifestants a pu couper le service d'ordre établi à l'Opéra et s'est dirigée vers la porte Saint-Denis, par la rue de Cléry, en poussant des cris séditieux. A la suite d'une bagarre, la police a procédé à l'arrestation de deux jeunes gens, les nommés Marcel Guilbert, âgé de dix-neuf ans, employé de commerce, rue des Couronnes, et Antonin Bigot, âgé de dix-sept ans, ouvrier ferblantier. Seule, l'arrestation du premier a été maintenue.

MENACES DE MORT. — En relatant, l'autre jour, les vols commis pendant la nuit à l'église Saint-Philippe-du-Roule, nous avons dit qu'un individu, nommé Raoul Emile, avait été surpris par le bedeau de garde caché sous le banc d'œuvre, et envoyé au Dépôt. Ce bedeau a trouvé, hier, sur sa table, une lettre anonyme sous enveloppe cachetée, ainsi conçue :

« Mon vieux, te voilà prévenu ; il faut que tu y passes cette semaine. On va te surner, soit chez toi, soit dehors, pour avoir fait arrêter notre copain. »

M. Baube, commissaire de police du quartier du Roule, a transmis cette lettre au juge d'instruction chargé de cette affaire.

GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL. — Ce matin, à neuf heures, un manœuvre nommé Léon Lefrin, âgé de trente-deux ans, travaillait à la construction d'une maison, rue de Messine, projetée, quand une poulie d'un grand poids se détacha d'un échafaudage et tomba si malheureusement sur lui, d'une hauteur de plusieurs mètres, qu'il fut renversé, sans connaissance, et qu'il a dû être transporté à l'hôpital Beaujon dans un état qui laisse peu d'espoir.

LES VOYAGES EN AUTOMOBILE DE LA REINE MARGUERITE. — La *Stampa* raconte que la reine douairière d'Italie vient de rentrer d'un voyage de trente-neuf jours accompli sur une automobile nommée l'*Epervier*. Elle a couvert 4,812 kilomètres à travers la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et la France.

La reine s'efforçait de conserver l'incognito et se montrait fort ennuyée quand les autorités prévenues de son passage allaient lui rendre hommage. Accompagnaient la reine : le marquis Guiccioli, la marquise de Villamarina, la comtesse Pes, Mauvais temps presque tout du long. Aucun incident notable. Cependant en Hollande le gouvernement a voulu faire escorter l'*Epervier* par quatre gendarmes montés sur une autre machine, à cause de l'hostilité de la population à l'égard des automobiles.

En Suisse cette hostilité est impitoyable ; en Savoie aussi, et c'est ainsi que près d'Evian-les-Bains des hommes qui jouaient aux boules sur la route jetèrent une poutre devant la machine qui dut s'arrêter. Il fallut parlementer longtemps. Les joueurs refusaient d'enlever la poutre. On appela les gendarmes et finalement la voiture put poursuivre sa route, mais non sans avoir déboursé une amende de 23 francs pour excès de vitesse.

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL EN JUPONS. — On nous écrit de Mende :

Un fait, probablement sans précédent, vient de se passer à Rieutort-de-Randon, gros bourg du département de la Lozère dont le maire a été tout récemment révoqué de ses fonctions et dont l'adjoint est démissionnaire.

Par suite de ces incidents, les fonctions de premier magistrat de la commune ont été dévolues à M. Pons, conseiller municipal, dont l'instruction est des plus rudimentaires.

Ayant à célébrer un mariage, il refusa de procéder aux formalités d'usage, sous prétexte qu'il ne savait pas lire et manquait d'expérience.

Grand émoi dans l'auditoire et cruelle déception des futurs époux. Allait-on se trouver obligé de s'en retourner comme on était venu ? Le festin de noce, tout prêt, devrait-il être renvoyé ? C'est ce que ne voulut pas Mlle Daudé, fille du maire révoqué, qui remplissait les fonctions de secrétaire de mairie. Sans embarras aucun, elle posa les questions d'usage, donna lecture des articles du Code civil, prononça la formule sacramentelle, bref fit tout ce qu'aurait dû faire le conseiller-maire, si bien que la cérémonie s'accomplit et que les désirs de chacun purent ainsi se réaliser.

On se demande toutefois si un mariage célébré dans de telles conditions est valable et jusqu'à quel point officier de l'état civil et secrétaire de mairie avaient le droit d'un de décliner sa charge, l'autre de la prendre à son compte.

La politique aidant, l'affaire fait grand bruit dans la région, où les commentaires vont leur train sur la jeune fille secrétaire de mairie, et au besoin officier de l'état civil.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Deux ouvriers des chantiers des Messageries maritimes à Marseille, Léon Pélissier et Marius Blanc, avaient réparé un engrenage de l'arbre de transmission d'une dynamo placée sous le sol, dans une fosse.

A côté de la dynamo en réparation s'en trouvait une seconde en plein fonctionnement, dont la rotation éteignait les bougies dont ils s'éclairaient. Ils interceptèrent le courant d'air en plaçant une toile contre la dynamo en marche.

Cette toile, qui débordait par terre et sur laquelle se trouvaient les ajusteurs, fut prise par la courroie. Les malheureux ouvriers furent enveloppés dans la toile et entraînés avec elle. Quand le chauffeur put arrêter la dynamo, Pélissier et Blanc gisaient pêle-mêle dans la toile ensanglantée.

Ramenés à la surface avec d'infinies précautions, ils furent transportés à l'ambulance. Blanc, dont les deux jambes avaient été broyées, ne donnait plus signe de vie. Quant à Pélissier, qui a eu les quatre membres fracturés, on espère le sauver, malgré la gravité de ses blessures.

INFORMATIONS DIVERSES

— On annonce le prochain mariage du docteur Paul Duhem avec Mlle Suzanne Sollier, fille du docteur et de Mme Paul Sollier, médecins directeurs du sanatorium de Boulogne-sur-Seine.

— Au Musée social, demain 7 novembre à huit heures trois quarts, Mme Moll-Weiss, directrice de l'Ecole des mères, fera une conférence sur « les Ecoles ménagères en Allemagne », qu'elle vient de visiter en mission. M. Cheysson, membre de l'Institut, présidera la conférence.

TRIBUNAUX

Un jugement de M. Magnaud. — De notre correspondant de Château-Thierry :

L'*Avenir de l'Aisne*, organe radical, et l'*Echo républicain*, organe progressiste de Château-Thierry, s'étaient cités mutuellement devant le tribunal de cette ville, se réclamant l'un à l'autre 4,803 francs de dommages-intérêts pour divers motifs, le principal étant, de la part de l'*Avenir*, qu'un de ses administrateurs aurait été comparé par l'*Echo* à M. Jaluzot, et de la part de l'*Echo*, que l'*Avenir* l'aurait traité de monarchiste et de clérical. Le « bon juge » a renvoyé les deux adversaires dos à dos par les considérants suivants en ce qui concerne la plainte de l'*Avenir*.

Attendu, au surplus, que le commerçant et spéculateur parlementaire (Jaluzot) visé dans l'article de l'*Echo* n'ayant été l'objet d'aucune poursuite pénale, il en faut conclure que tous les actes auxquels il s'est livré étaient parfaitement conformes aux lois, et qu'il est loisible à tout autre citoyen de procéder de la même façon sur une plus ou moins grande échelle ;

Qu'ainsi, en se jetant mutuellement à la tête cet homme reconnu judiciairement honorable, dont les procédés ont été couverts et considérés comme légitimes par la justice elle-même, les deux journaux l'*Avenir* et l'*Echo* ne pouvaient ni se diffamer ni s'injurier, mais au contraire s'adressaient, à leur insu, des compliments réciproques ;

Qu'il en résulte que le délit de diffamation dont se plaint la société du journal l'*Avenir de l'Aisne* de la part de l'*Echo républicain* n'est pas suffisamment établi, etc...

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, à Laignes (Côte-d'Or), de M. Charles Lamy, ingénieur des arts et manufactures, frère du colonel Lamy, de la maison militaire du président de la République.

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Paul de Cassagnac sera célébré en l'église Saint-François-de-Sales (rue Brémontier), à Paris, le mercredi 8 novembre, à onze heures du matin.

Aucune invitation ne sera envoyée. La famille prie les amis qui voudront bien assister à ce service de considérer comme une invitation le présent avis.

THÉATRES

« Bertrade »

Aujourd'hui que la curieuse pièce de M. Jules Lemaître, *Bertrade*, a « vu les feux de la rampe », il n'y a plus aucun inconvénient, sans doute, à relater un petit fait qui amusera les « chercheurs ».

M. Jules Lemaître a révélé *Bertrade* pour la première fois aux lecteurs d'une publication périodique il y a déjà plusieurs années.

Il écrivait tout d'abord cette petite notice :

Cette comédie a été commencée il y a deux ans. J'en ai écrit le scénario, puis le premier acte entièrement, et la moitié du second. Je me suis arrêté, n'ayant pas trouvé de dénouement qui me contentât.

Aux personnages du premier acte, il faut ajouter : le R. P. Chavigny, jésuite, le comte et la comtesse de Rocheray, Mercédès d'Algésiras, la princesse Aldini et deux reporters. — Bertrade n'épouse pas Foussard. — Si, munis de ces renseignements, les lecteurs de la *Revue bleue* veulent terminer la pièce...

J. L.

M. Jules Lemaître a terminé la pièce lui-même. Il importe d'ailleurs d'ajouter que dans le premier et unique acte qu'il publia, la Bertrade a encore son père et sa mère, le marquis et la marquise de Rive-brune, et que c'est elle qui veut, contre leur gré, épouser Foussard, celui qui, dans la pièce jouée à la Renaissance, est devenu Chaillard.

— A l'Opéra-Comique, les premières représentations de *Miarka* sont ainsi fixées : mardi 7, première représentation ; jeudi 9, samedi 11, mardi 14, jeudi 16 et samedi 18.

Le service de seconde ne pourra, à cause des abonnements, être reçu que le samedi 14.

— Le roi de Grèce assistait hier à la représentation de la *Rafale*, au Gymnase.

— La première représentation de *Mlle de Belle-Isle*, le drame lyrique de MM. Paul Millet et Samara, aura lieu jeudi, au théâtre royal de Gênes.

— M. Georges Loiseau va donner en Suisse, à Genève, Lausanne, Fribourg, Berne, etc., du 6 au 28 novembre, une série d'auditions critiques avec lectures (quinze conférences) sur la poésie et la littérature contemporaines.

— Ce soir :

Au théâtre Sarah-Bernhardt, à huit heures et demie, première représentation (à ce théâtre) de *Pour la Couronne*, drame en cinq actes, de M. François Coppée, avec la distribution suivante :

MM. Philippe Garnier, Michel Brancomir, Albert Darmont, Constantin Brancomir ; André Calmettes, Banko ; Grammont, l'évêque noir, G. Colin, Ouroshi ; Luzan, Lazare ; Richard, un guetteur ; Favières, un prisonnier turc ; Angelo, un officier, Stengel, un chevrier ; Mmes Aimée Tessandier, Bazilide, Nelly Cormon, Militza, Litty Bossa, Anna ; Jane Morlet, Sophia ; Bl. Body, un page.

A la Gaîté, reprise de *Cyrano de Bergerac* avec M. Coquelin aîné, Mlle Vahne, MM. Jean Coquelin, Desjardins, Péricaud, Gravier, Mmes Miroir, Bouchetal, etc.

Aux Folies-Bergère, soirée de gala pour le championnat de lutte.

Au Casino de Paris, début du grand championnat international de lutte.

SPECTACLES DU LUNDI 6 NOVEMBRE

Opéra, 8 h. — Le Freischutz. — Le Jugement de Paris.

Opéra-Comique, 8 h. 1/2. — Le Jugement de Pâris.

Français, 8 h. 3/4. — En Visite. — Le Duel.

Opéra-Comique, 8 h. 3/4. — Lakmé.

Odéon, 8 h. — Le Mariage forcé. — La Souris.

Vaudeville, 8 h. 3/4. — La Marche nuptiale.

Gymnase, 8 h. 3/4. — Franchise. — La Rafale.

Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. — Pour la Couronne, 4 j.

Variétés, 8 h. 3/4. — Pierrot à la plage. — Le Bonheur, mesdames !

Porte Saint-Martin, 8 h. — La Jeunesse des mousquetaires.

Renaissance, 8 h. 3/4. — Bertrade.

Gaîté, 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.

Ambigu, 8 h. 1/2. — Séduction. — Cœur de monsieur.

Châtelet, 8 h. 1/2. — Le Tour du monde en 80 jours.

Palais-Royal, 8 h. 3/4. — Un Drame dans un chapeau.

La Toison d'or.

Ambigu, 8 h. 1/2. — Les Deux Orphelines.

Nouveautés, 8 h. 1/2. — Le Coup du télégramme. — Florette et Patapon.

Th. Antoine, 8 h. 1/2. Au Coin d'un bois. — Vers l'amour.

Fol.-Dram., 6 h. 1/2. L'Hôtel Godet. Le Billet de logement.

Th. Molière, 8 h. 3/4. — Les Parias. — Fred.

Cluny, 8 h. 3/4. Hermance et la vertu. Francs-Maçons !

Déjazet, 8 h. 1/2. — Il ?... ou Elle ?... — Tire au flanc !

Grand-Guignol, 8 h. 1/2. 38-24. — Chirurgien de service.

Concert du Cochon de Morin. Foire Monch. Orchestre de musique.

Olympia, 8 h. 1/2. — Abie Mitchell. Les Gradini. Juliana. Bolte à Furst, 58, r. Pigalle. Tél. 285.10. Mme Deval. Furst.